

Le Vieux-Marchois

Bulletin communal de liaison



Mairie de Vieux-Marché
11, Plasenn ar C'hezeg
22 420 LE VIEUX-MARCHE

Téléphone : 02 96 38 91 13
Télécopie : 02 96 38 94 97
Messagerie : mairie.vieuxmarche@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 17h00**
- **Mercredi de 9h00 à 16h30**
- **Samedi de 8h00 à 12h00**

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Sécurité routière	1
Lire des livres !	2
Le marché se prépare à passer l'hiver	2
Ecole : le point sur les travaux	2
Lotissement du penker	2
Sauvegarde du bureau de Poste	3
Vive la rentrée	3
Informations pratiques	4
Ordures ménagères : attention au tri sélectif	4
Etat Civil	4



Numéro 2

Septembre 2008

Le mot du Maire

Voici, comme convenu le second numéro du « VIEUX-MARCHOIS ». Ce journal, outil d'information et de contact entre les services de la Commune, les élus et la population, est façonné par l'équipe municipale.

Pour les internautes, pensez à vous connecter sur vieux-marche.net/.

Au plaisir de recevoir vos commentaires, vos critiques constructives et éventuellement votre réprobation sur tous les sujets qui vous préoccupent

Je vous souhaite une agréable lecture et une enrichissante navigation.

Pour ce qui concerne la poste et la réponse (voir page 3 de ce bulletin) de son président Jean Paul BAILLY, on ne peut être que dubitatif devant les arguments avancés.

Comment le service rendu au public pourrait-il être meilleur en diminuant l'amplitude horaire d'ouverture à la population, si ce n'est en transposant la charge aux mairies. La Poste a mis les bureaux qu'elle voulait voir fermer en état de dysfonctionnement pour être en phase avec son contrat d'objectif : La fermeture programmée de 6 000 bureaux de Poste de plein exercice sur 11 500 ouverts actuellement ; Le non remplacement programmé des départs à la retraite de postiers : 6 500 en 2007, 140 000 d'ici 10 ans.

Le gouvernement amplifie son abandon des agents et des missions qui servent l'intérêt général.

Le Président de la République, devant la protestation et le mécontentement de plus en plus fort des usagers, avait adopté lors de ses

vœux une posture de défense de la Poste : « *Et je le dis solennellement : la France s'opposera à toute initiative qui conduirait à remettre en cause la qualité du service postal universel* ».

Que faire devant autant de mensonges si ce n'est se mobiliser encore et encore pour défendre notre service public ? Car aujourd'hui il s'agit de la Poste, de l'école, de la perception. Viendront ensuite la gendarmerie, les sous-préfectures, les communes, les cantons...

Il est grand temps de se mobiliser et d'arrêter de tout sacrifier sur le billot de la rentabilité.

Gérard

Sécurité routière : recensement des besoins en panneaux

La sécurité des conducteurs, des piétons, des enfants, passe, entre autres, par une bonne signalisation. Aussi, la commune souhaite aujourd'hui recenser les besoins en signalisation (panneaux « attention aux enfants », « virage dangereux », panneaux de limitation de vitesse, etc.)

Plusieurs lieux-dits sont déjà répertoriés. Nous vous proposons de nous faire part de vos demandes dans ce domaine ou de signaler les zones à risque afin de compléter cet état des lieux.

Toutes les demandes ne pourront probablement pas aboutir dans l'immédiat mais l'idée est d'établir un recensement exhaustif pour améliorer petit à petit la sécurité des usa-

gers de la route et des habitants.

Vous pouvez donc faire part de vos remarques à la mairie par courrier ou au 02 96 38 91 13 ou par courriel.



Pour plus d'informations ou pour un rendez-vous à ce sujet, vous pouvez contacter l'adjoint au maire Samuel JOUON, correspondant sécurité routière de la commune au 06.88.54.35.02.



<http://www.livres22-vieuxmarche.fr/>

02 96 38 85 14

bibliothèque.vieuxmarche22@orange.fr

Lire des livres !

La bibliothèque du Vieux-Marché, dans le même bâtiment que la poste, a une surface d'environ 120 m² et propose un fonds de 6 000 livres, des CD et des DVD, dans un cadre agréable.

Une équipe de 5 bénévoles assure l'accueil du public 6 heures par semaine, le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 16h30 à 18h30. Pour emprunter livres ou CD, rien de plus simple : il suffit de se rendre à la bibliothèque, l'inscription et le prêt sont gratuits, l'accès à Internet aussi.

Les bibliothécaires bénévoles accueillent aussi les scolaires toutes les trois semaines pour leur faire découvrir la magie des textes et des illustrations.

Si les livres vous passionnent, si vous avez un peu de temps libre à partager, rejoignez l'équipe de la bibliothèque en devenant bénévole et participez ainsi activement au développement de la lecture publique sur notre commune.

Le marché se prépare à passer l'hiver

Depuis le 07 juin 2008, nous avons un marché hebdomadaire dans le bourg le samedi matin.

Suivant les semaines, de 12 à 15 commerçants proposent leurs produits : boucherie, fromages, légumes, poisson, huile d'olives, cidre mais aussi chaussures, plantes, vêtements... la plupart des commerçants sont là régulièrement, d'autres viennent tous les 15 jours.

Notre marché accueille une clientèle déjà fidèle qui apprécie la qualité des produits mais aussi l'aspect convivial avec la vente de crêpes et galettes et la possibilité de boire un café ou un verre de cidre.

Les crêpes et galettes sont vendues au profit du CCAS

(centre communal d'action sociale) mais aussi d'associations diverses. Chaque semaine un panneau vous indique à quelle association revient le bénéfice de la vente. Il est toujours possible à une association de contacter la mairie pour participer au roulement. Si vous savez faire les crêpes, ou si vous avez envie d'apprendre, rejoignez l'équipe qui vend pour le CCAS : les bénévoles seront les bienvenus !

De nombreuses personnes se demandent si le marché va se poursuivre cet hiver : la réponse est oui. Les vieux-marchois ont montré très vite leur attachement à leur nouveau marché et les commerçants sont bien décidés à braver le froid.

Ensemble nous avons réussi à créer ce rendez-vous hebdomadaire pour en faire un moment fort de la vie de la commune et c'est ensemble que nous allons lui faire passer l'hiver !

Parmi les conversations que l'on entend sur le marché, la question du bar-restaurant revient souvent. Il est difficile d'accepter qu'il n'y en ait pas un dans une commune comme Le Vieux-Marché. Les élus ont donc rencontré un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour chercher des solutions. Suite à cette rencontre, les premières démarches sont en cours... cela prendra du temps mais le dossier est lancé !



Ecole : Le Point sur les travaux

Restaurant scolaire

Après le terrassement, les travaux de maçonnerie, confiés à l'entreprise Le Guen de Plounevez-Moëdec, ont débuté à la mi-juin. Le bâtiment sera hors d'eau pour fin octobre après intervention des entreprises CBM Charpente de Plestan et LE QUÉRÉ de Lannion concernant la charpente et la couverture.

Ecole

Le groupe scolaire a 28 ans et n'a jamais été entretenu. Sa vétusté nous oblige à engager d'importants travaux. Une réflexion globale approfondie est en cours d'élaboration.



Lotissement Penker : Réaménagement des trottoirs cet automne

Depuis quelques temps, les trottoirs du lotissement sont quelque peu envahis par les « herbes folles » et ont fait l'objet de remarques de la part de résidents. Pour remédier à cela, les agents de la commune vont bientôt réaménager ces espaces pour garantir la propreté et améliorer l'esthétique et le cadre de vie des habitants.

Après les avoir « grattés », les trottoirs

seront engazonnés en utilisant des graines de fétuque. Ce type d'engazonnement se fait de plus en plus dans les communes car cela permet de faciliter l'entretien (une tonte de temps en temps) et l'environnement (pas de désherbage chimique et amélioration du cadre de vie). De plus, les quelques arbres morts seront retirés et certains pourront être remplacés.

Sauvegarde du bureau de poste : Copie de la réponse de M. BAILLY, Président de la Poste

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du bureau de poste de votre commune, situé à 3 km du bureau centre de Plouaret et je tiens à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre entreprise. La présence postale à Le Vieux Marché n'est nullement remise en cause.

Le maintien de la présence postale n'exclut toutefois pas l'adaptation permanente des modalités de cette présence. Pour répondre aux évolutions démographiques, aux besoins des populations et aux nouveaux modes de vie, La Poste est en effet amenée soit à revoir les horaires d'ouverture, soit à créer des partenariats. Ces formes innovantes de présence postale que sont les

agences postales communales ou les relais poste sont particulièrement adaptées aux besoins et aux attentes des habitants, notamment en terme d'amplitude horaire et d'offres de services, et répondent ainsi parfaitement à l'objectif de proximité de notre entreprise.

Vous évoquez, dans votre courrier, les fermetures ponctuelles du bureau qui ont malheureusement pu se produire, je note cependant que dans tous les cas, la mairie a été prévenue.

S'agissant d'une évolution de cet établissement vers une des solutions de mutualisation proposées par La Poste, le directeur d'établissement vous a invité à réfléchir aux modalités d'accès à l'offre de service de La Poste, car l'analyse de la

fréquentation présente un écart important entre l'accessibilité aux services proposés et les besoins réels des clients.

Dans un souci permanent de dialogue et de concertation auxquels je suis très attaché, j'ai demandé à M. Patrick GUILLEMOT, Directeur de l'Enseigne La Poste de Haute-Bretagne, de vous présenter les éléments de l'activité en s'appuyant sur un diagnostic du bureau. Vous pourrez alors apprécier ensemble les éléments qui permettent de répondre au mieux aux besoins réels de vos administrés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Paul BAILLY.

**RASSEMBLEMENT POUR
SAUVER NOTRE
POSTE :**
**Samedi 04 octobre à
10H30 devant La
Poste**
Venez nombreux !

Vive la Rentrée !!!

Mots d'élèves, mots d'enfants...

Après une rentrée pluvieuse, les enfants nous livrent leur propre définition de la rentrée...La vérité sortant de la bouche des enfants, il semble que nos écoliers aient apprécié cette journée, pluvieuse ou pas ! A la question « Dis...la rentrée à l'école, c'est quoi pour toi ? », voici quelques réponses.

« C'est bien l'école comme ça on peut apprendre à lire, travailler, compter et savoir l'alphabet » « C'est bien pour profiter de ses copains » « C'est bien pour jouer dans la cour » « Ce qu'on mange à la cantine c'est bon et puis on va avoir une nouvelle cantine » « C'est des moments où l'on joue, où l'on apprend, et on rigole » « l'école c'est important pour notre avenir » « On va dehors pour s'aérer les idées » « Pour moi, l'école c'est le rêve! J'aime bien travailler » « Moi j'aime l'école pour retrouver mes copines et ma maîtresse »

« La rentrée des classes, c'est mon plaisir » « L'école c'est important pour moi parce que j'adore ça ». Un bémol tout de même à cet enthousiasme collectif par Ewen, un grand garçon courageux ! « La rentrée des classes 2008, j'aime pas ça parce que je me suis blessé ! ».

Nous promettons n'avoir effectué aucune censure. Et maintenant place au travail, aux apprentissages mais aussi à plein d'activités et de sorties... Bonne année scolaire à tous !

Rentrée des élèves... Rentrée des enseignants aussi !

Cette année, c'est avec soulagement que notre école accueille Mme TRICOIRE, nouvellement nommée au Vieux Marché ; les 103 enfants inscrits, répartis en 4 classes, seront donc pris en charge de la manière suivante :

- TPS-PS-MS : Mme POILVERT secondée par Mme GROT

- GS-CP : Mme JEGOU secondée par Mme LE MEUR

- CE1-CE2 : Mme GUILLOU et Mme TRICOIRE qui interviendra également ponctuellement chez les GS-CP et les CE1-CE2.

L'année commençant à peine, les thèmes de travail et les activités ne sont pas encore entièrement fixés, mais certains rendez-vous sont déjà en projet : ainsi, la fête du Printemps, l'un des temps forts de l'an passé, sera renouvelée, de même que la sortie de fin d'année. Sont également prévues une liaison CM2-collège dans le cadre du projet Ar Kan Son, ainsi que des sorties au Carré Magique à Lannion. Enfin, au niveau sportif, les enfants bénéficieront des cycles de piscine et de ping-pong.

C'est donc, pour les enfants du Vieux Marché, une année chargée qui s'annonce ! Riche en enseignements comme en découvertes !



L'équipe enseignante



Rien de tel que de l'exercice après un bon repas...

Informations pratiques

Inscriptions sur la liste électorale :

Nouveaux arrivants au Vieux Marché, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Pour cela il vous suffit de vous présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture). Si vous êtes déjà inscrit mais que vous avez changé d'adresse dans la commune, il convient également de venir en mairie pour une mise à jour de nos données.

Recensement militaire :

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

Chiens errants : Petit rappel

Pour la sécurité et la tranquillité de tous, il est interdit de laisser les chiens divaguer. Si vous en possédez un, merci d'y veiller !

Appartements à louer :

Trois des appartements communaux viennent de se libérer. Un studio à la résidence Paul Le Flem et les deux logements au dessus de la Poste. Pour plus d'informations, merci de contacter le secrétariat de mairie.

Ordures ménagères : Attention au tri sélectif !

2 Points Propres sont disponibles sur le territoire communal : Près du gymnase et au village « Le Rhune ».

Vous y trouvez les [colonnes à verres](#), les [colonnes à papiers](#) et les [parcs grillagés](#) pour le plastique.

Pour les autres déchets tels que bois, gravats, déchets verts, huiles, batteries etc. il convient de vous rendre dans l'une des déchèteries intercommunales. Pour les déchets verts, pensez au compostage individuel. Vous disposerez ainsi d'un engrais naturel dans un petit coin du jardin. La Communauté de Communes vous propose des composteurs au prix de 30 €.

La commune organise également trimestriellement un [ramassage de ferrailles](#). Après inscription en mairie, les employés communaux viennent chez vous chercher vos encombrants.

Deux déchèteries à votre disposition sur le territoire :

Déchèterie de Parc an Itron au Vieux Marché

Ouverte les lundis, mercredis, samedis
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Déchèterie du Cosquer en Plounévez Moëdec

Ouverte les mardis, jeudis, samedis
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Etat Civil 2008

• Naissances :

Corentin ROUDAUT le 30 juin
Sarah VALLÉE le 02 juillet
Elise SAMSON le 08 juillet
Morgan SAMSON le 08 juillet
Dylan PERON le 25 juillet
Lucas MORICE le 28 juillet

• Décès :

Anastasie AUREGAN le 14 juillet
Marie ANDRE le 20 août

• Mariages :

Sébastien MADRE et Elodie OLLIVIER le 14 juin
Thierry MOUNIER et Danièle CHEUX le 21 juin
Félicien PERPERE et Suzanne MANITRA le 12 juillet
Pascal MARECHAL et Christine BOUETTE le 09 août
Nicolas LE CAM et Annie BOIZARD le 09 août
Thierry LE MOULLEC et Nathalie JOSSE le 14 août
Jean Pierre LIRZIN et Magali PERU le 06 septembre

**Boîte à idées
dans le hall
de la mairie,
pensez-y !**

**Associations
locales :
merci d'informer
le secrétariat
de mairie des
dates de vos
manifestations
(repas,
concerts...)**